

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 23 février 2026 - 1,50 €

N° 176

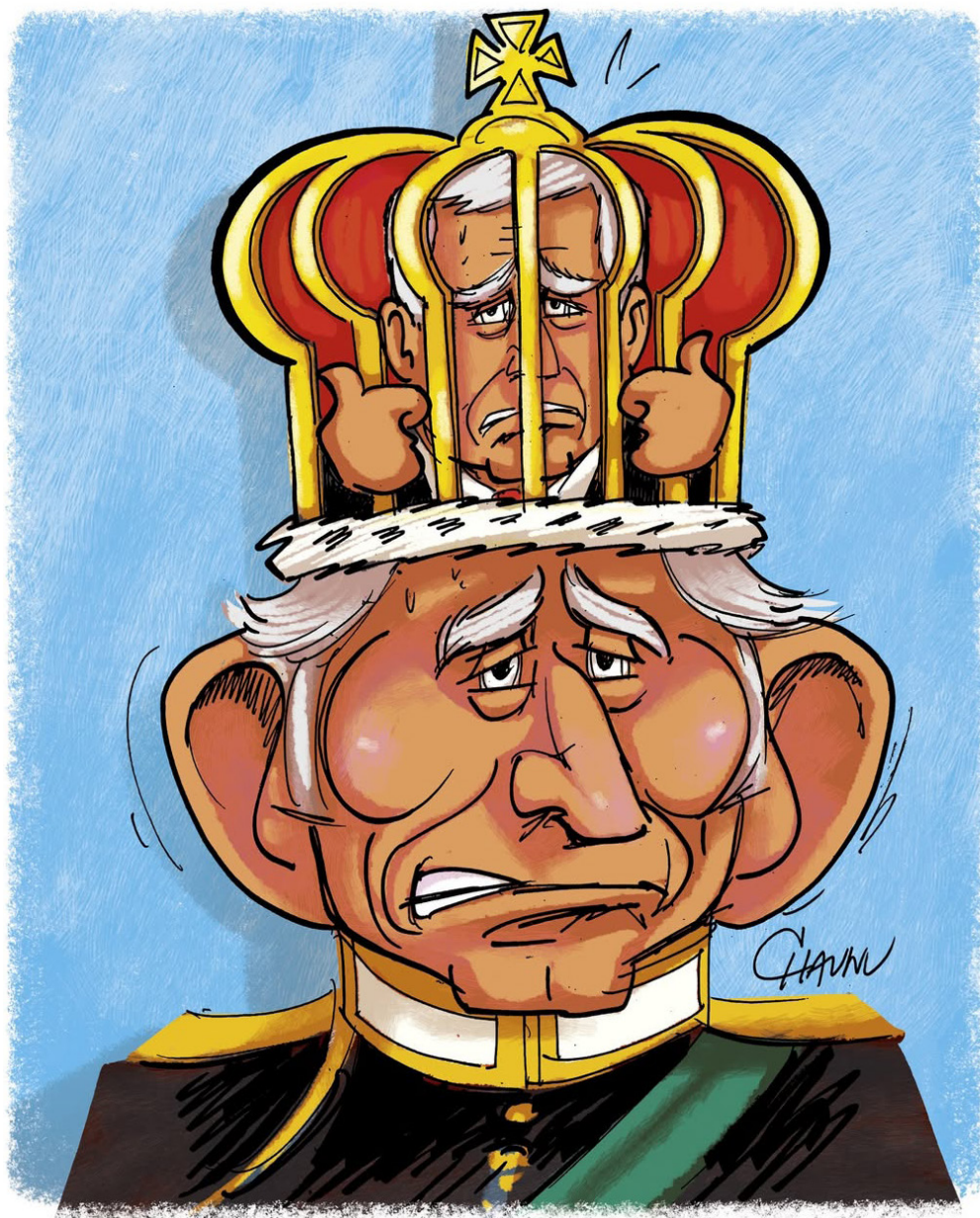
Andrew

Il n'a jamais été facile d'être au centre de toutes les attentions en devenant président, ce qui peut donner un sentiment factice de réussite totale, tournant à l'abus de pouvoir et au manque de lucidité sur soi-même et les autres (suivez mon regard). Les rois et reines, souvent préparés depuis leur enfance à attirer toutes les flagorneries, ne sont pas à l'abri de cette *hubris* comme disaient les Grecs anciens. Mais il est encore plus difficile d'être « frère du roi », tout près du sommet, mais dans une situation éternellement seconde. Que l'on pense chez nous à Gaston, dit « le Grand Monsieur », frère de Louis XIII, ou à Philippe, « Monsieur », frère de Louis XIV, qui multiplièrent frasques et trahisons. Les frères de Louis XVI ne l'aidèrent pas beaucoup non plus, avant de devenir rois à leur tour pour les succès et les échecs que l'on apprenait jadis sur les bancs de l'école.

En Angleterre, le frère de l'actuel roi Charles III, n'a jamais vraiment réussi à tenir son rang après sa carrière militaire. La Thames Valley Police est allée l'arrêter pour l'interroger durant presque une dizaine d'heures, le 19 février, jour de son 66^e anniversaire, à Wood Farm, dans le domaine de Sandringham où son frère aîné l'héberge depuis qu'il lui a retiré tous ses titres et tous les revenus qui y étaient attachés.

On découvre, jour après jour, que les aventures sexuelles d'Andrew avec de jeunes prostituées fournies par le milliardaire pédocriminel Jeffrey Epstein, l'avaient mis dans un état de dépendance à l'égard de son « bienfaiteur ». Au point que, lorsqu'on lui confia une mission officielle (entre 2001 et 2011) comme envoyé spécial au

service du commerce extérieur de son pays, il ne put s'empêcher de lui faire suivre des rapports confidentiels, parfois 5 minutes après les avoir reçus, donc sans même avoir jeté un œil dessus. Son entourage, sans doute prévenu de la nullité du personnage, prenait-il la précaution d'édulcorer ces rapports ? Le document qui l'incrimine le plus actuelle-



SOMMAIRE

P. 1 : Andrew. P. 2 : Le droit douanier. P. 3 : Lectures. P. 4 : Nouveau report pour Artemis 2 – L'AIN passe les Alpes. P. 5 : Zouave. – Eau. P. 6 : Inamovibilité. – Violence. – Quentin. P. 7 : Livre. – Micro-travail. – Salon de l'Agriculture.

■ **Pérou :** Le 17 février le Congrès a voté (75 voix contre 24) la destitution du président par intérim Jose Jero après quatre mois de pouvoir, après la destitution de la présidente par intérim Dina Boluarte le 10 octobre 2025, et la destitution du président Pedro Castillo en 2022. Des élections générales sont prévues pour le 12 avril.

■ **Gabon :** Une vague de contestation vise le président Brice Oligui Nguema. Les réseaux sociaux ont été fermés par les autorités le 17 février.

■ **Inde :** Le président Macron s'est rendu en Inde du 17 au 20 février, invité d'honneur au sommet mondial de l'intelligence artificielle de New Delhi. Il avait aussi l'objectif de consolider la vente d'au moins 114 Rafales à l'armée indienne.

■ **Inde :** Le conglomérat indien Adani Group a annoncé, le 18 février, un nouveau partenariat avec l'avionneur brésilien Embraer dans le but de construire des avions civils de 70 à 140 places capables de rivaliser avec Boeing, Airbus ou le constructeur chinois Comac. Asani et Embraer sont déjà associés dans la production d'un avion de transport militaire.

■ **Ukraine :** Après deux jours de pourparlers à l'hôtel Intercontinental de Genève entre délégations ukrainienne, russe et américaine, en présence de conseillers européens, les Russes sont rentrés chez eux le 18 février sans qu'aucun progrès vers une quelconque paix. Pendant ce temps, les missiles russes détruisent méthodiquement le secteur énergétique ukrainien et la Russie revendique la conquête d'une quinzaine de nouveaux villages dans le Donbass.

Le Comité international paralympique ayant autorisé des sportifs russes et biélorusses à participer aux jeux paralympiques d'hiver sous leurs drapeaux, l'Ukraine a décidé de boycotter les cérémonies.

ment concerne des investissements à faire en Afghanistan (!) Il est probable que les services secrets britanniques étaient au courant. Le prince Charles, le futur roi, avait d'ailleurs toujours été hostile à ce que l'on confiât quelque responsabilité que ce fût au duc d'York. On disait de ce dernier qu'il était « *le fils préféré* » de sa mère, la reine Elizabeth, qui couvrait de sa mansuétude son « *vilain petit canard* ». Un commentateur avisé de l'actualité royale note cette semaine que l'image iconique de la reine risque d'en souffrir désormais auprès des Britanniques. Ceux-ci ont une passion pour leur famille royale, mais ils sont sans indulgence pour les fautes de ses membres. Elles n'ont pourtant pas été rares au cours de l'Histoire : que l'on songe seulement à la vie de patachon menée dans les maisons closes à Paris par le prince de Galles futur Édouard VII, ou au roi Édouard VIII qui a voulu épouser une multivivante américaine en abandonnant son trône et avait des penchants pour le parti nazi allemand.

Non, les rois et les princes ne sont pas tous exemplaires. Le dossier Epstein déstabilise jusqu'à Mette-Marit, l'épouse du prince héritier de Norvège. Alors que l'on connaît les monarchies du Nord de l'Europe pour leur modestie et leur frugalité apparente, elle est citée de nombreuses fois dans les « *Epstein files* » publiés par la justice américaine... Et puis elle a un fils d'une précédente union, Marius Borg Hoiby, qui comparaît devant un tribunal d'Oslo, du 3 février au 19 mars, pour 38 chefs d'accusation, dont violence avec arme, infraction à la

législation sur les stupéfiants et... viols ! Ce charmant garçon n'est aucunement prince, et Andrew ne l'est plus (même s'il reste provisoirement dans l'ordre de succession), cependant, la question royale est reposée aujourd'hui par tous les républicains français que l'on connaît, qui s'imaginent peut-être qu'en République c'est mieux. Un gendre de président ne pourrait pas trafiquer les décorations (1887, III^e République), le dernier président de l'Assemblée nationale de la IV^e République organiser des « *ballets roses* » (jugé en 1959), le premier président socialiste de la V^e République faire vivre « *une deuxième famille* » « *aux frais de la princesse* », comme on l'apprit seulement en 1994, alors que sa fille Mazarine avait déjà vingt ans...

« *Le pouvoir corrompt...* », disait le grand historien anglais Lord Acton, catholique et libéral, dans une citation plus que célèbre. Il corrompt non seulement ceux qui l'exercent, mais ceux qui en sont proches. « *Rien de nouveau sous le soleil* », est-il écrit dans la Bible où tout est déjà raconté et expliqué.

Frédéric Aimard

Le droit douanier

Plusieurs générations d'étudiants en droit auront à se pencher sur l'arrêt de la Cour suprême américaine en date du 20 février 2026 « *Learning resources inc. vs Trump* ». La Cour a annulé les droits de douane imposés par le président des États-Unis au reste du monde le 2 avril dernier.

Les neuf membres de la Cour suprême dont trois ont été nommés par Donald Trump au cours de son premier mandat sont en majorité réputés conservateurs : six républicains contre trois démocrates. Pourtant l'arrêt a été rendu par six voix contre trois. Trois conservateurs se sont donc alliés aux trois démocrates. Trump a nommément félicité les uns et vilipendé les autres. Il a pu crier à la trahison de ceux qu'il a nommés. Or c'est méconnaître complètement le fonctionnement du pouvoir judiciaire américain dans le cadre de la sacro-sainte séparation des pouvoirs. L'indépendance des juges n'y est pas un vain mot. Ils sont nommés à vie et inamovibles. C'est aussi ignorer la jurisprudence de la Cour. Être « conservatrice » ne signifie rien en droit. Ni d'ailleurs en économie. Certes les Républicains sont plutôt moins libre-échangistes que les Démocrates. Ils sont tout autant attachés au capitalisme libéral. Pour les juges de la Cour suprême, ces considérations ne sont même pas entrées en ligne de compte. Il leur importait seulement de savoir si les droits de douane avaient été ou non décidés par l'autorité compétente : étaient-ils du ressort du pouvoir exécutif ou plutôt du pouvoir législatif ?

Tout dépendait de la base légale. Certains droits ont été jugés conformes parce que limités à des motifs de sécurité nationale, à des produits ou des pays spécifiques, à titre temporaire. Ceux en revanche pris d'une manière globale et indéterminée le « jour de la Libération » sont non conformes. Le Congrès ne saurait avoir conféré à l'exé-

■ **États-Unis** : La Cour suprême a, dans un arrêt du 20 février, invalidé la base légale de certains des droits de douane créés par Donald Trump. Celui-ci a aussitôt annoncé de nouveaux droits de douane mondiaux à 15 % à partir du 24 février et pour 150 jours, à l'issue desquels il devra obtenir un vote du Congrès, ainsi que l'a rappelé la Cour suprême.

■ **États-Unis** : Un jeune homme de 21 ans, Austin Tucker Martin, s'est fait tuer par la police en tentant de pénétrer, le 22 février, dans la résidence d'été du président Trump, Mar-a-Lago à Palm Beach en Floride. Il était armé d'un fusil et portait un bidon d'essence ou une bonbonne de gaz. Le président était à Washington où il a prononcé son discours sur l'état de l'Union le 24 février, un nouveau round de négociation étant prévu le 26 février à Genève avec une délégation iranienne à propos du nucléaire.

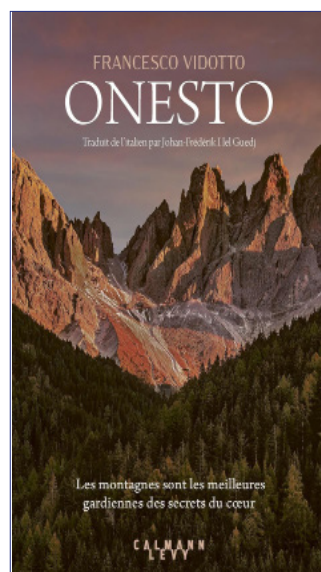
■ **Iran** : Les milices Basij commettent de nouveaux massacres d'étudiants protestataires à l'occasion de la rentrée universitaire du second semestre à Téhéran et ailleurs depuis le 21 février.

Mais Donald Trump n'avait toujours pas décidé de ce qu'il allait faire de l'armada approchée de l'Iran en mer d'Arabie et en Méditerranée.

■ **Mexique** : Un important baron de la drogue, surnommé *El Mencho*, 59 ans, a été tué par l'armée mexicaine le 22 février à Tapalpa, État de Jalisco (Ouest).

■ **Venezuela** : 80 prisonniers politiques auraient été libérés le 21 février.

■ **Pays-Bas** : Rob Jetten, 38 ans, chef du parti D66, allié avec deux autres partis de droite, a été investi Premier ministre le 23 février, mais il ne peut compter sur 66 députés sur 150 à la chambre basse.



ROMAN

Ode à la montagne

Il s'appelle Guido Contin, mais les gens le surnomment Cognac. Enfant pauvre issu d'une famille de montagnards, il a vécu dans les Dolomites. À l'heure de la vieillesse, il ne lui reste presque rien : juste des lettres.

Des pages magnifiques adressées aux montagnes et écrites par Onesto. Celui-ci raconte sa vie en compagnie de Santo, son frère jumeau, tous deux amoureux de la belle Céleste, et leur traversée d'une époque troublée par la guerre. Le roman poétique et lumineux de Francesco Vidotto connaît un vif succès en Italie. Il célèbre l'amour qui permet de surmonter les obstacles.

Onesto, Francesco Vidotto, Calmann-Lévy, 272 p., 246 p., 19,50 €.

Frères d'armes

L'univers de Steve se limite à la Star Academy. Une vie sans relief ni perspective, tout comme celle de Michael, son cadet. Ensemble, ils connaissent



le même itinéraire : échec scolaire, mépris de classe, isolement social, jusqu'au moment où l'un après l'autre, ils partent en Syrie combattre aux côtés des Kurdes contre Daech. Avec finesse et précision, François Bégaudeau explore les rouages de l'engagement radical quand une jeunesse désœuvrée n'a plus que les réseaux sociaux comme repères.

« *Désertion* », François Bégaudeau, Verticales, 272 p., 21 €.

MUSIQUE

Parlez-vous jazz ?

Né sur les bords du Mississippi, le jazz est d'abord un cri de désespoir poussé par les esclaves noirs arrachés à leur terre africaine pour travailler dans les plantations. Au fil du temps, cette musique s'est transformée pour devenir l'une des plus appréciées. Ce livre retrace son histoire, des origines à nos jours en passant par le swing, le be-bop et le rock, à partir d'interviews ou de citations des plus grands interprètes.

Le jazz en 101 citations, Jean Rochard & Pierre Tenne, éditions i, 84 p., 8,50 €.



REVUE

Grandir

Publié par l'éditeur jeunesse L'École des loisirs, la revue *Grand* fête ses dix ans avec un numéro spécial et un slogan « Aux livres, tout le monde ! ». Lire, c'est, entre autres, apaiser ses tourments, réfléchir l'air de rien, mieux habiter le monde. Parmi les auteurs cités : Marie Desplechin, Olivier Tallec, Marie-Aude Murail et Claude Ponti.

Grand, 2026, spécial anniversaire, École des loisirs. Gratuit en librairie dans la limite des stocks disponibles.



La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

cutif une délégation de pouvoirs illimitée ni dans l'espace ni dans le temps sans un texte explicite.

Plus encore qu'un camouflet pour Trump, l'arrêt humilie les deux chambres du Congrès, la Chambre des Représentants et le Sénat, pour ne pas avoir exercé leurs prérogatives. À quelques mois des élections de mi-mandat, c'est un rappel à l'ordre pour ceux qui se réclamaient hier du « Tea Party » en référence à l'événement fondateur de la Révolution américaine dont on va célébrer le 250^e anniversaire, la mise à sac des caisses de thé au port de Boston pour protester contre les taxes levées par la Couronne britannique sur leurs colonies américaines. Le principe fondamental du vote de l'impôt, sous quelque forme, droits de douane compris, est inscrit dans l'article premier

de la Constitution américaine. Or la tendance générale de la jurisprudence dite « conservatrice » est précisément l'application littérale des textes, par opposition à une forme d'évolutionnisme qui rechercherait l'intention et donc la mise en contexte. Le Congrès, au cours des années, a pris suffisamment de lois commerciales autorisant l'exécutif à prélever des droits de douane sur lesquelles Trump peut s'appuyer, mais toujours à la condition de procéder de façon différenciée et limitée dans le temps.

Le Trésor américain aurait donc perçu indûment une centaine de milliards de dollars dont les entreprises seraient en droit de demander le remboursement auprès d'un tribunal commercial international.

Dominique Decherf

Nouveau report pour Artemis 2 en direction de la Lune

C'est donc un nouveau report pour la Nasa dans sa volonté d'envoyer un équipage avec Artemis 2 autour de la Lune. Selon les Américains, six fenêtres de tir seraient possibles en avril. Cela fait 50 ans que les Américains sont allés sur la Lune.

Le vol était prévu aux alentours du 6 mars, mais des soucis dans un dysfonctionnement de flux d'hélium dans l'un des étages de la fusée ont convaincu l'agence de reporter la mission. Lors du lancement d'Artemis 1, de nombreux reports avaient été observés.

Pour le vol habité qui doit tourner autour de la Lune, l'équipage sera composé de 3 Américains (dont une femme) et pour la première fois d'un Canadien. Une mission qui doit permettre à Artemis 3, cette fois, de se poser sur la Lune. La mission est prévue pour dix jours.

Le retour sur la Lune est toujours prévu avant 2028.

Philippe Buron Pilâtre

L'AIN passe les Alpes

Les 25^{es} Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina, qui se sont achevés le dimanche 22 février, ont permis à plus de 90 pays de confronter leurs athlètes dans des épreuves parfois très spectaculaires encore inimaginables il y a seulement quelques années. Tous les grands pays habitués au froid et aux sports d'hiver étaient représentés à l'exception notable de la Russie et de la Biélorussie privées de participation en raison de la guerre qu'elles mènent en Ukraine. Toutefois, leurs sportifs n'étaient pas totalement absents par le biais de l'AIN.

Il ne s'agit pas d'un nouveau pays ni du département français mais de l'acronyme, pour une fois en français, signifiant « athlète individuel neutre » attribué par le Comité international olympique (CIO) à des athlètes des deux pays précités qui ont pu ainsi, après sélection, participer aux Jeux olympiques mais sans pouvoir se prévaloir de leur nationalité. L'AIN dispose de son propre drapeau et de son propre hymne, ceux-ci se substituant, non seulement aux symboles nationaux mais également au drapeau et à l'hymne olympiques. Par ailleurs, les athlètes concourant sous cette bannière n'ont pas participé au défilé de la cérémonie d'ouverture et n'ont pas été comptabilisés dans le tableau des médailles.

Treize sportifs russes et sept sportifs biélorusses ont participé aux Jeux sous ce statut restrictif et peu favorable à la réalisation d'exploits, en l'absence notamment de suppor-

ters pour encourager leur performance. Dans ces conditions, un seul athlète a remporté une médaille, en l'occurrence d'argent, le Russe Nikita Filippov, dans la nouvelle discipline de ski alpinisme, de telle sorte que l'hymne de l'AIN n'a pas retenti en Italie.

Il en a été différemment en France pour les Jeux olympiques d'été à Paris en 2024 pour lesquels la catégorie spéciale de l'AIN a été introduite par le CIO. Cette mesure avait été prise l'année précédente pour violation de la Charte olympique par le Comité olympique russe à la suite de l'intégration en son sein des comités régionaux des oblasts ukrainiens conquis par l'armée russe.

Trente-deux sportifs avaient alors concouru sous cette bannière dont quinze Russes et dix-sept Biélorusses. Cinq médailles avaient été attribuées aux meilleurs d'entre eux dont une médaille d'or pour le Biélorusse Ivan Livinovich en trampoline permettant ainsi à l'hymne particulier d'être entendu. On est cependant loin des résultats fulgurants remportés par les athlètes soviétiques à la grande époque de l'URSS !

Ce n'était pourtant pas la première fois que les sportifs de ces deux États étaient contraints de participer aux Jeux olympiques dans des conditions particulières. Avant l'AIN, il y eut en effet l'ANA pour « athlète neutre autorisé ». Cette mesure avait été initialement prise en 2017 par la Fédération internationale d'athlétisme pour sanctionner le système institutionnel du dopage en Russie mis à jour après les Jeux olympiques de Sotchi en 2014. Elle avait ensuite été étendue à

d'autres sports puis élargie à la Biélorussie après l'invasion de l'Ukraine en 2022 que ce pays avait soutenue. Elle n'avait cependant concerné que les champions du monde de certaines disciplines et avait même touché les nageurs mexicains lors des championnats du monde de natation en petit bassin en 2024 organisés à Budapest en raison de la suspension de leur fédération nationale.

Pour les Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang en Corée du Sud et les Jeux olympiques d'été de Tokyo reportés en 2021 pour cause de Covid-19, la Russie y avait participé sous la bannière neutre ROC pour Russian Olympic Committee.

En revanche, il en ira différemment pour les Jeux paralympiques d'hiver de Milano-Cortina qui débiteront le 6 mars prochain puisque le Comité international paralympique (CIP) a décidé, lors de son assemblée générale tenue en septembre dernier à Séoul, de réintégrer la Russie et la Biélorussie qui retrouvent ainsi tous leurs droits et privilèges. Six athlètes russes et quatre athlètes biélorusses participeront donc à ces jeux sous leurs drapeaux et leurs hymnes au grand dam de l'Ukraine qui, sans aller jusqu'à se retirer de la compétition, boycottera la cérémonie d'ouverture.

On peut cependant comprendre que le handicap surmonté puisse rassembler et dépasser toute autre considération.

Fabrice de Chanceuil

■ **Justice :** 11 personnes avaient été interpellées au 18 février dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Quentin Deranque à Lyon le 14 février.

■ **Made in France :** Le groupe Maped (Manufacture d'articles de précision et de dessin), société familiale fondée en 1947 à Annecy, compte 1 800 collaborateurs de 17 filiales, dans 120 pays, notamment aux États-Unis, au Canada, au Mexique, en Argentine et au Brésil, en Grèce et en Turquie... Elle fermera en mai 2026 son usine d'Argonay (Haute-Savoie), sa dernière implantation en France, qui n'employait plus que 28 personnes. La production de fournitures scolaires sera délocalisée en Asie où les coûts sont inférieurs de moitié. En France les magasins de matériel de dessin sont en grande difficulté.

■ **Météo :** La tempête Pedro a traversé la France les 18 et 19 février avec des pluies abondantes qui ont renforcé les crues actuelles.

■ **Médias :** Sonia Mabrouk, ex-star de Cnews et Europe 1 a été recrutée par BFMTV (propriété de Rodolphe Saa-dé) pour commenter l'élection présidentielle de 2027. Elle commencera fin août après son congé maternité.

■ **JO :** Les jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina se sont achevés le 22 février. Les sportifs français ont obtenu 23 médailles dont 8 d'or, en sixième position derrière la Norvège, les États-Unis, les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne, devant la Suède, la Suisse, l'Autriche et le Japon. Les prochains jeux d'hiver auront lieu en 2030 dans les Alpes françaises.

■ **Rugby :** Le XV de France a battu l'Italie (33-8), le 22 février à Villeneuve-d'Ascq, dans le tournoi des 6 nations. Il rencontrera les Écossais le 7 mars à Edinbourg pour la 4^e manche sur 5 en quête du « grand che-

Eau

Avec toute cette pluie qui tombe j'ai pris des nouvelles d'un ami qui habite en zone orange. Sa maison est au pied d'une colline. Sur la première pente, quelques rangs de vigne et des arbres fruitiers. Dessous une citerne colossale que son arrière-grand-mère a fait creuser dans les années trente. Je lui demande : – *la citerne doit être pleine à ras bord ?* Il me répond : – *Je pense que non, car j'ai bouché ses bouches d'alimentation.* – *Ah ! Pourquoi ?* – *Cette citerne ne m'était utile qu'au mois d'août quand la source est à sec. Mais chaque été il y a des arrêtés sécheresse qui interdisent d'arroser le jardin ou de remplir la piscine.* – *Et alors ?* – *Si j'arrose mon jardin, il y a toujours un voisin pour me dénoncer, ou bien un Parisien qui me photographie avec son téléphone portable. Pareil si je traite ma vigne ou mes arbres. Le garde champêtre ou même le maire viennent me dire qu'il ne faut pas susciter l'envie et que la loi est la loi... Alors maintenant je fais mes confitures avec les fruits du supermarché et personne ne m'enquiquine.*

Voilà qui éclaire peut-être, très modestement, le débat sur les retenues collinaires, les mégabassines, ou le déficit alimentaire qui se pointe ?

Frédéric Aimard

Zouave

État du Zouave du pont de l'Alma ces jours-ci : la célèbre statue de 5 m de haut, baromètre des crues parisiennes, a de l'eau jusqu'aux hanches. Par comparaison, lors de la terrible crue de 1910, il en avait jusqu'aux

épaules. Le Zouave et le pont rappellent la bataille de l'Alma en 1854, pendant la guerre de Crimée. Quand le pont fut construit peu après, le Zouave avait trois camarades : un grenadier, à présent au bord du lac du chanoine Kir à Dijon. Un chasseur à pied, statue à présent au bois de Vincennes. Un artilleur, statue partie à La Fère dans l'Aisne. En effet le vieux pont, ébranlé par la force du courant lors des crues, a été remplacé en 1970 par le pont actuel qui n'a qu'une arche, pour éviter les remous à cet endroit. Les confrères du Zouave ont donc été priés d'aller monter la garde ailleurs. Le zouave a été légèrement déplacé en hauteur, mais, personne n'étant capable de dire de combien, le baromètre scientifique est maintenant au pont d'Austerlitz. Mais l'affection des Parisiens pour leur Zouave se manifeste toujours en cas de crue, comme s'il était vivant... Quand j'étais jeune, j'ai habité dix ans dans le XV^e non loin du pont. Dès que la Seine montait, je filais surveiller si le Zouave tenait le coup...

Marie-Gabrielle Leblanc

P.S. S'il faut en croire Boris Weliachew, ingénieur civil, sur *TFIInfo*, Paris n'est pas prête à faire face aux inondations « Une crue centennale de la Seine peut arriver à n'importe quel moment. [...] Rien ou presque n'a été prévu. Ce sera 750 000 personnes sans eau potable et sans électricité pendant des semaines, un à quatre millions de personnes déplacées, un coût direct et indirect de 50 milliards. Pas un seul politicien n'en parle dans sa campagne en ce moment. »

Inamovibilité

Il y a nécessité, en démocratie, d'avoir des contre-pouvoirs et des contrôles de légalité. L'entrée en fonction, le 23 février, d'Amélie de Montchalin comme première présidente de la Cour des comptes a été ressentie par les diverses oppositions comme un « scandale d'État », car elle fait partie des proches d'Emmanuel Macron, et qu'elle va devoir contrôler ce qu'elle vient tout juste d'élaborer comme ministre des comptes publics...

C'est beaucoup d'émotion pour pas grand-chose. D'abord la Cour des comptes est une institution sans réelle portée. Ses rapports, désormais distillés au cours de l'année, mettent certes la lumière sur de graves dysfonctionnements des administrations, mais celles-ci n'en ont cure, et le grand public est blasé, même si cela contribue à exacerber les tensions politiques. Ensuite il est une vertu souvent négligée de l'inamovibilité des personnes nommées discrétionnairement à ce genre de fonction. Le jour où elles sont nommées, elles ne doivent en réalité plus rien au président qui les a choisies. Elles se coulent à la fois dans la doxa idéologique du moment et dans l'esprit de l'institution qui les accueille. On l'a bien vu avec le prédécesseur de Mme de Montchalin, le socialiste Pierre Moscovici, rapidement devenu ultralibéral et sévère contempteur du monstre administratif français... Ce sera pareil avec Mme de Montchalin, qui fera son travail de Sisyphe comme ses prédé-

cesseurs, ni plus ni moins, sauf énorme surprise.

Le président Trump, institutionnellement autrement puissant en apparence que son homologue français, ne vient-il pas de prendre une giflette avec l'arrêt rendu le 20 février par la Cour suprême, qui annule les bases légales de certains droits de douane infligés par Donald Trump aux nations commerçant avec les États-Unis ? Il avait pourtant nommé lui-même trois des neuf juges de cette institution, dont trois sont proches des démocrates et six proches des républicains... Mais ils sont inamovibles et, il est vrai, la Constitution américaine leur donne infiniment plus de pouvoirs que ce dont disposent les institutions de contrôle françaises. Celles-ci en sont réduites, comme le Conseil d'État ou le Conseil constitutionnel, à grignoter de la puissance au fil des années, au mépris trop souvent de la Constitution telle qu'elle a été écrite pour le général de Gaulle qui, malheureusement, n'était lui ni inamovible, ni éternel.

Paul Chassard

Violence

La vie parlementaire souffre de paralysie depuis l'été 2024, lorsque le président s'est retrouvé sans majorité et que les Insoumis ont décidé de jouer les cartes offensives parlementaires, y ajoutant un ton vindicatif à leur tenue débraillée et à leurs postures et injures captant l'attention ; l'approche des élections municipales n'a malheureusement guère adouci l'atmosphère. De leur côté,

chefs d'entreprises et salariés ressentent, à divers degrés, la dégradation de la situation économique : le niveau de vie baisse pour beaucoup de gens et la dette s'alourdit alors que la désindustrialisation s'accompagne d'un effacement de la production agricole. Concrètement, l'incertitude macroéconomique, la prime de risque demandée par les marchés, le coût du capital, la volatilité boursière et le gel ou la relocalisation des investissements accroissent les craintes. Cette détérioration des conditions de la vie publique et individuelle se double d'un affaiblissement de l'autorité publique, propice à tous les désordres, comme le montrent vols et attaques.

De plus on assiste, outre aux violences meurtrières des antifascistes patentés, à une radicalisation diffuse dans l'ensemble de l'ultra-gauche. Déjà présent dans le discours des Insoumis visant à le nier ou à le justifier, cet extrémisme s'exprime à travers une nébuleuse aux contours mal définis mais qui n'hésite pas à commettre des actes de sabotage contre des véhicules de police, des entreprises, des grands chantiers et des machines-outils, sans oublier des cibles plus personnalisées dans des domiciles. De même, sous couvert d'écologie, se produisent des manifestations extrêmement violentes telles celles contestant les méga-bassines des Deux-Sèvres et de la Charente, avec des activistes venus de toute l'Europe ne rechignant pas, comme lors de certains défilés parisiens, à s'en prendre physiquement aux forces de l'ordre.

La gauche, toujours

prompte à condamner sans réserve la violence d'ultra-droite, se montre tout autant compréhensive face à celle d'ultra-gauche. La mythologie insurrectionnelle qui l'habite explique sans doute ce tropisme. Joue aussi, comme autrefois l'enthousiasme pour Mao, Castro et Guevara ainsi que pour le Fin algérien, l'identification avec une lutte dite libératrice du type palestinien. Cette attitude concerne aujourd'hui de nombreux professeurs et étudiants : à Paris VIII, Le Poing Levé, « collectif anticapitaliste et révolutionnaire » présent dans 18 universités françaises, a recueilli 50 % des voix.

On n'oubliera pas, enfin, la banalisation quotidienne de la violence, depuis les couteaux des élèves jusqu'aux explosifs des apprentis djihadistes, mais aussi chez les parents d'élèves boxant des enseignants et chez les conducteurs irascibles. Le vocabulaire, argotique et ethnique notamment, ne se trouve pas en reste, tout comme les messages plus ou moins subliminaux de certains films, pornographiques ou pas.

Jean Ètèvenaux

Quentin

Que n'a-t-on dit sur Quentin Deranque ! Ainsi, l'ancienne ministre et candidate à la présidentielle Ségolène Royal l'a traité de « *préssumé nazi* » et de « *préssumé antisémite* ». Un professeur de Sciences Po Paris a considéré que le fait qu'il soit « *mort est un accident qui devait bien finir par arriver* » et un journaliste que « *ces nazillons* »

ont récolté ce qu'ils cherchaient ».

En réalité, dans sa recherche politique, il a fréquenté divers groupes. Mais on ne peut oublier que cet étudiant franco-péruvien, par ailleurs travaillant à la SNCF, s'était engagé sur le plan religieux, non seulement dans sa paroisse, mais aussi comme parrain de confirmation de son propre père. Il se montrait également actif sur le plan humanitaire, participant à des maraudes en faveur des sans-abri. Son casier judiciaire vierge ne pouvait lui reprocher ses participations à des groupes de réflexion, comme le Cercle Saint-Alexandre – du nom d'un des martyrs lyonnais de 177.

Sans tout réduire à cet aspect religieux, on doit noter qu'une partie des manifestants du 21 février a mis genou à terre auprès de la banderole sur laquelle le « Adieu camarade » s'ornait du chrisme reproduisant le monogramme du Christ.

Jean-Gabriel Delacour

Livre

Le livre n'est pas mort, même s'il ne se porte pas aussi bien que le voudraient tous les professionnels du secteur, écrivains, éditeurs, diffuseurs, libraires et bibliothécaires — sans oublier les lecteurs plus ou moins compulsifs. En témoignent les multiples salons qui se tiennent un peu partout, même si la plupart des auteurs regrettent, et parfois se plaignent, de ne pas beaucoup vendre. On se trouve peut-être là confronté au problème du pouvoir d'achat manifeste-

ment dégradé de nombre de Français.

Pour autant, le goût du livre reste indispensable dans une société de l'instantané et de l'éphémère. Il s'agit non seulement d'un objet qui dure, aussi bien dans une boîte à livres que dans une bibliothèque, mais aussi d'un compagnon qui ne se défile pas et sur lequel on peut s'appuyer aussi bien pour se divertir que pour s'instruire. Loin des approximations du langage courant, des orthographes et des tournures fantaisistes empêchant la compréhension commune et traduisant une incapacité à s'exprimer, il aide à réfléchir. Quelle que soit la durée dans laquelle il s'inscrit, il redonne la notion du temps à ceux qui ne connaissent que l'immédiateté, se révélant incapables de comprendre le passé et, à plus forte raison, d'envisager l'avenir.

Facteur de stabilité invitant à prendre son temps, la lecture d'un livre évite les manques et les pièges de la seule image, générée par la réalité comme par l'intelligence artificielle. Elle donne des faits, des arguments et des raisonnements, mais propose aussi des mots pour les exprimer et les confronter à ceux d'autrui. Le livre reste indispensable pour ne pas se contenter de sentir ou de ressentir sans apporter les connaissances et les réflexions indispensables à une action ne pouvant se réduire à la communication. Ainsi peut-on retrouver l'approche classique chère à Boileau : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément ».

Précy

Micro-travail

Il y a quarante ans, on a inventé la flexibilité dans le travail pour améliorer le marché de l'emploi. Ce fut le temps des "petits boulots" qui ne rapportaient pas grand-chose à ceux qui les faisaient mais qui permettaient de réduire le nombre de chômeurs.

On vit ensuite apparaître de nouvelles techniques qui engendrent de nouvelles pratiques, notamment la généralisation des plateformes qui permettent d'acheter des livres, de commander un taxi, de regarder un film. La part visible de la numérisation et de l'uberisation laisse dans l'ombre la mutation du travail dans de nombreux secteurs. Pour donner une touche de modernité, on utilise des mots anglais (crowdsourcing, crowdworking) pour désigner les tâches fragmentées qui sont distribuées par une entreprise à une foule (crowd) de personnes qui travaillent en ligne pour nourrir les machines de données chiffrées, d'images ou de textes.

Ce micro-travail, qu'on peut accomplir n'importe où et n'importe quand, fait l'objet d'une mini-rémunération. Dissolution de l'emploi et du salaire, disparition du lieu de travail et du droit du travail. Est-ce ainsi que des hommes et des femmes peuvent vivre ?

Claudine Uzerche

Salon de l'Agriculture

De l'avis général, le Salon international de l'Agriculture de la Porte de Ver-

sailles à Paris s'est ouvert dans un climat des plus moroses. Il a été inauguré le samedi 21 février par Emmanuel Macron qui est resté une douzaine d'heures sur le site sous très haute protection policière. La Confédération paysanne a boycotté la traditionnelle rencontre des syndicats avec le chef de l'État. La Coordination Rurale (CR), après avoir été tenté de faire de même, a fini par accepter le dialogue. Certains de ses dirigeants ont par ailleurs fait l'objet de contrôles d'identité de la part des forces de l'ordre sans raison précise. Pour répondre à la visibilité de ces « bonnets jaunes », la FNSEA a entrepris de diffuser largement des bérets basques verts.

La fréquentation du Salon s'est révélée, comme prévu, en baisse le premier week-end par rapport aux années précédentes. La première raison, outre le début des vacances dans la zone scolaire A (Île-de-France), en est certainement l'absence de bovins sur le salon par peur des conséquences de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) qui semble pourtant totalement enrayée en France comme s'en est félicitée la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard. Les volatiles étant également absents du salon, les visiteurs en sont réduits à venir voir des équins et des ovins, pour ce qui est des animaux. Les stands de nourriture et de boissons des régions de France demeurent très prisés, notamment des étudiants, venus en nombre comme chaque année.

Jean Bongrain

Conférence

Eau et agriculture : S'adapter ou subir, quels outils pour une agriculture durable ?

La réalité du changement climatique et de ses conséquences se rappelle à nous tous les jours. L'agriculture est déjà fortement impactée et il est indispensable d'intensifier les efforts d'adaptation pendant qu'il en est encore temps : par quels moyens et à quels prix ?

Nous vous proposons donc d'en savoir plus. Grâce à plusieurs regards croisés sur les voies d'adaptations pour l'agriculture, l'expérience marocaine, sur le prix de l'inaction.

Solutions et questions sont multiples. Alors, nous vous proposons une table ronde pour interroger les experts de ces questions lors de notre prochaine conférence.

Soyez les bienvenus à la conférence du 17 mars 2026 à 18h00

Exposés

- 1 - Eau et changement climatique : quelles voies d'adaptation pour l'agriculture ?
- 2 - Lecture critique de la stratégie d'adaptation marocaine, que pouvons-nous en déduire ?
- 3 - Coûts des dommages et coûts des adaptations.
- 4 - Table ronde : Nos outils sont-ils à la hauteur des réalités ?

Intervenants.

Chantal Gascuel⁽¹⁾, directrice de recherche à l'Inrae ; **Abdelghani Chehbouni**, directeur de recherche à l'IRD et professeur à l'Université Mohamed VI Polytechnique ; **Jean-François Donzier⁽²⁾**, secrétaire général honoraire du RIOB.

Participants : **Jean Albergel⁽¹⁾**, hydrologue, professeur émérite ; **Guy Fradin⁽¹⁾**, spécialiste des eaux et des forêts ; **Bertrand Omon⁽¹⁾**, ingénieur territorial d'insertion agricole ; **Jean-Marie Séronie⁽¹⁾**, agroéconomiste.

⁽¹⁾ : membres de l'Académie d'agriculture de France.

⁽²⁾ : Jean-François Donzier est le référent « eau » du Carrefour des Acteurs Sociaux

Académie d'Agriculture de France

18, rue de Bellechasse, 75007 Paris – Métro : Solférino, Musée d'Orsay

Contact : Laurent Dornon, +33 (0) 6 84 81 33 44 – laurent.dornon@outlook.fr

Inscription obligatoire : dircas@cas-france.org ou par sms

PAF de 10 € à régler sur place - Gratuit pour les académiciens et les étudiants
Possibilité de suivre en distanciel sur inscription